

## GESTION ACTIF-PASSIF EN ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE018	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	936,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 23/06/2023 au 23/06/2023

### OBJECTIFS

- Calculer des engagements d'assurance et des provisions techniques
- Appliquer la réglementation en vigueur sur les placements
- Distinguer les provisions d'actifs et d'actif passif
- Construire un modèle actif passif en assurance

### Information complémentaire :

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### POINTS FORTS

#### **Modalités pédagogiques :**

**Le formateur expose les principes clés de la gestion actif-passif. Un exercice permet de valider les connaissances des participants.**

**Formateur(s) :**

Cette formation est animée par un professionnel de l'actuariat, formateur expert de l'Ipass.

**PROGRAMME**

- A. Introduction
- 1. Importance de la gestion des risques
- 2. Principes de la gestion Actif / Passif
- 3. Vision prospective et stochastique
- B. Notions techniques de base en Assurance Vie
- 1. Différents taux d'intérêt
- 2. Taux de rendement d'un placement
- 3. Tables de mortalité et probabilités
- 4. Probabilités viagères
- 5. Valeur probable
- 6. Notion de duration
- C. Cadre comptable d'une compagnie d'assurance
- 1. Présentation d'un bilan
- 2. Bilan simplifié d'un assureur
- D. Principes de provisionnement et principales provisions réglementaires
- 1. Provisions mathématiques
- 2. Provisions pour participations aux bénéfices
- 3. Provision globale de gestion
- 4. Autres provisions de passifs
- E. Engagements réglementés
- 1. Typologies de placement
- 2. Provisions d'actif
- 3. Actifs en représentation des engagements
- 4. Couverture des engagements réglementés
- 5. Mécanismes de participation aux bénéfices
- 6. Provisions d'actifs passifs
- F. Gestion actif-passif des sociétés d'assurances
- 1. Principes de la gestion actif passif
- 2. Origine des passifs d'assurance
- 3. Objectifs de la gestion actif passif
- 4. Gestion actif passif opérationnelle en assurance
- G. Impacts de Solvabilité 2 sur la gestion actif-passif
- 1. Importance de la gestion des risques
- 2. Présentation de l'ERM
- 3. Allocation d'actifs et gestion des risques
- 4. Bilan Solvabilité 2
- 5. Rappel de la directive Solvabilité 2
- 6. SCR

**Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés d'études actuarielles  
Gestionnaires de back-office  
Conseillers en gestion de patrimoine  
Auditeurs internes  
Consultants

### Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

**AA115**

### Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

936,00 €  
Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 17:38